

# MUNICIPALITE DE VUFFLENS-LA-VILLE

## Préavis municipal N° 14 / 2019

### Crédit d'étude

### pour la création de WC publics et l'extension de la déchetterie

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

#### I. Préambule

Lors de la mise à l'enquête publique du bâtiment polyvalent en 2017, la Municipalité a reçu deux remarques émanant de citoyens qui l'ont interpellée sur le fait qu'il manquait des WC pour les utilisateurs de la place de jeux et du skatepark, à savoir les enfants et familles.

En décembre 2018, un préavis a été soumis au Conseil communal avec comme intitulé « Demande d'un crédit complémentaire d'investissement pour la modification des aménagements extérieurs du bâtiment polyvalent, la construction d'un terrain de pétanque et d'un bâtiment secondaire avec WC publics et local poubelles », lequel avait été amendé puis refusé car l'endroit proposé ne semblait pas adéquat.

Toutefois, lors de la discussion qui avait précédé ce vote, il avait été demandé à la Municipalité de réfléchir à un nouvel emplacement. Le local communément appelé « le carnotzet » avait été par ailleurs suggéré par certains conseillers, d'autant que ce bâtiment était déjà raccordé. Après réflexion, ce local semble en effet correspondre à ce que la Municipalité recherche afin d'aménager cette nouvelle infrastructure.

Le bâtiment du carnotzet est construit sur une parcelle communale et se situe à proximité de la place de jeux et de la grande salle. Cela permettrait d'une part aux enfants et leurs familles de bénéficier de WC publics proches de la place de jeux et, d'autre part, d'étendre la déchetterie qui se trouve actuellement à la grande salle. Avec un deuxième local à disposition, notre déchetterie pourrait être réorganisée et ainsi permettre de compléter le panel de tri et de le diversifier.

#### II. Financement

La Municipalité sollicite donc un crédit d'étude d'un montant de CHF 20'000.00 pour étudier la possibilité de créer des WC publics et l'extension de la déchetterie dans le bâtiment sis sur la parcelle communale 98.

Le financement sera assuré par la trésorerie courante de la Commune.

L'amortissement se fera sur les comptes de l'exercice 2020.

### III. Conclusion

Afin de lui permettre d'étudier la possibilité d'utiliser le bâtiment sis sur la parcelle communale 98 pour le transformer en WC publics et agrandir la déchetterie, la Municipalité vous propose le présent crédit d'étude. Cette nouvelle infrastructure constituerait une amélioration des abords de nos installations sportives et ludiques, lesquelles jouissent d'une forte fréquentation, et de permettre simultanément d'aménager différemment notre déchetterie en l'agrandissant.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE

- vu le préavis municipal N° 14/2019 du 11 novembre 2019 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 20'000.00 destiné à l'étude pour la création de WC publics et l'extension de la déchetterie sur la parcelle communale 98, dans le bâtiment appelé communément « le carnotzet » ;
2. d'autoriser le financement par notre trésorerie courante ;
3. d'amortir cet investissement sur les comptes de l'exercice 2020.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire

I. Rossel

S. Böhlen

Annexe : plan de situation indiquant le carnotzet

Vufflens-la-Ville, le 11 novembre 2019

Traité par O. Duperrut

# Guichet cartographique cantonal



Informations dépourvues de foi publique, © Etat de Vaud, géodonnées © Swisstopo 5704004385.